

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 janvier 2021

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 9 décembre 2020

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 9 décembre dernier, que vous nous avez fait parvenir le 21 décembre.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants concernant

:

- Savoir si les sociétés mentionnées sont en règle avec notre organisme, y compris et sans limiter la généralité de ce qui précède :
 - o Si quelque somme que ce soit nous est due par celles-ci;
 - o Si elles ont reçu des constats d'infraction de notre organisme;
 - o Si elles ont fait, par le passé, ou font présentement l'objet d'inspection ou de plaintes déposées auprès de notre organisme.
- Vous faire parvenir tout document dans nos registres et archives relativement à cette demande; ou
- Confirmer par écrit que nous ne détenons aucun tel document.

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les renseignements que nous détenons en lien avec votre requête.

Tout d'abord, nous vous informons que _____ est titulaire d'un permis de commerçant de véhicules routiers (numéro _____), valide du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2022.

En outre, soyez avisée que _____ détient également un permis de commerçant de véhicules routiers (numéro _____), dont la période de validité s'étend du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2022.

Enfin, prenez note que l'Office ne détient aucun renseignement à propos du commerçant _____.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Joël Simard
Substitut à la responsable de l'accès à l'information

p. j.